Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Banques et Mission locale jeunes Grand Avignon : ensemble pour l'insertion durable



Ce mercredi 8 décembre au Numéro 75 à Avignon, le Comité local des banques de Vaucluse ainsi que la Mission locale jeunes Grand Avignon ont abordé ensemble l'inclusion bancaire pour les personnes à fragilité financière. Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, a également présenté quelques chiffres en faveur du tissu économique vauclusien.

C'est à la suite de leur Assemblée générale que les membres du Comité local des banques de Vaucluse, sous la présidence d'Olivier Grégoire (Directeur centre affaires entreprises Crédit Mutuel), se sont réunis autour de la table. Julien Fraysse a rappelé la volonté des pouvoirs publics de soutenir les entreprises du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

territoire via le Plan de relance qui entre dans sa « phase d'ingénierie ». C'est ensuite le dispositif 'un jeune, un compte' présenté par Isabelle Gineste, directrice de la Mission locale jeunes Grand Avignon, qui a animé les échanges. Objectif ? Avancer main dans la main avec les établissements bancaires en vue de faciliter les ouvertures de compte aux jeunes en difficulté et *in fine* leur insertion dans la vie active.

« Un jeune, un compte »

Isabelle Gineste a ainsi fait part des difficultés des jeunes en insertion pour ouvrir un compte bancaire dans les établissements. Philippe Blanc, Directeur général adjoint du Crédit municipal Avignon, est pleinement mobilisé et souligne le cercle vicieux : « il est en effet difficile de monter un dossier car ils ne peuvent pas le faire sans posséder au préalable un compte. » Forte de 3,3 millions d'euros de budget, la Mission locale jeunes Grand Avignon œuvre au quotidien pour accompagner 5000 jeunes de 16 à 25 ans en sortie de système. « Nous sommes le volet cohésion sociale du Plan de relance », précise la directrice.

Depuis le Plan de pauvreté, davantage de fonds ont été mobilisés pour faciliter l'insertion durable, à travers la mobilité ou la formation. Les jeunes sont toutefois « confrontés à certaines difficultés au moment de déposer ces fonds en banque. » Pour pallier le problème, la Mission locale a noué un premier partenariat avec le Crédit municipal d'Avignon permettant de les alerter en cas de découvert ou autres irrégularités. « La Mission locale est alors garant et caution du lien », précise Isabelle Gineste. La Banque de France (Gilles Duquénois, directeur départemental Vaucluse) intervient également pour animer des ateliers sur la bonne gestion du budget.

Offre spécifique en cas de fragilité financière

Jérôme Cartenet, directeur de la Fédération bancaire française, rappelle qu'une offre spécifique existe en cas de fragilité financière. Elle permet de limiter les frais en cas d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement de compte. Seulement, « nous rencontrons des difficultés à faire accepter ces solutions. L'absence de chéquier est un frein, mais c'est le moyen le plus risqué pour être à découvert. La carte de paiement à autorisation systématique est considérée comme limitative », explique-t-il. Il propose alors de prévoir dans le partenariat la mention du caractère sécurisant et surtout transitoire de l'offre.

En collaboration avec le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Banque Postale, les directeurs d'agence ont été sensibilisés à la problématique et des fiches navettes ont été instituées pour faciliter la communication et la prise en charge du jeune. « Nous sommes fiers de ce partenariat », souligne Isabelle Gineste, disposée à s'adapter aux contraintes des organismes bancaires : garantie, règlementation, secret professionnel. L'objectif est de déployer davantage de passerelles, instaurer une synergie entre les acteurs et jouer ce rôle d'articulation entre droit à l'inclusion et accompagnement. « Nous souhaitons que les jeunes prennent leur place dans l'économie », conclut-elle.

200M€ attribués en Vaucluse

Concernant l'économie vauclusienne à l'épreuve de la crise, Julien Fraysse ne souligne « pas de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

problématiques majeures de trésorerie mais quelques cas particuliers » sur lesquels la préfecture reste pleinement mobilisée. La CPME 84 a par ailleurs sollicité le sous-préfet à la Relance au regard de certaines entreprises qui attendent un nouveau report de la date de remboursement du PGE (Prêt garanti par l'État). 200M€ à minima ont été affectés en Vaucluse dans le cadre du Plan de relance à travers ses trois volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Les baisses d'impôts de production représentent 75M€, soit 1/3 du Plan de relance, devant les subventions classiques et le renforcement des fonds propres.

« Les industries commencent à sortir la tête de l'eau par rapport à la concurrence », rassure Julien Fraysse qui encourage à élaborer des dossiers dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). L'objectif étant de contribuer au financement des investissements innovants : décarbonation, ville durable ou industries agroalimentaires (IAA), qui font la typicité du Vaucluse. Concernant les subventions, 180M€ à minima ont été attribués, 100M€ dédiés à renforcer la compétitivité de l'industrie en Vaucluse. Quasiment 25 entreprises ont été retenues sur cet appel à projets.

Entre 50.000 et 100.000 euros ont été investis en Vaucluse dans le cadre de la modernisation des machines. Pour ce qui est des services, 1400 commerces ont obtenu un chèque numérique d'un montant de 500 euros, 50 entreprises un chèque Relance export. Le sous-préfet s'en remet désormais au PIA qui prend le relai. « Je compte sur votre mobilisation pour le Plan investissement France 2030. N'hésitez pas à proposer aux belle entreprises l'offre des Obligations Relance ». Le dispositif est destiné aux entreprises qui souhaitent se développer et investir sans pour autant ouvrir leur capital à des actionnaires extérieurs.

Manque de foncier

Olivier Grégoire interpelle alors le sous-préfet au sujet de l'éternelle problématique du manque de foncier en Vaucluse. « Des entreprises sont facilement tentées de sortir du département pour aller en périphérie, dans la Drôme par exemple », s'inquiète-t-il. Julien Fraysse, qui entend parfaitement les enjeux de cette problématique, évoque le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) destiné à réglementer le développement de l'urbanisation en zone inondable. Ce dernier ralentit voir stoppe bon nombre de projets, même si des digues RAR (résistantes à l'aléa de référence, ndlr.) sont construites « pour poursuivre l'activité. »

Autre enjeu majeur, le 'zéro artificialisation' à l'horizon 2030 et les ZAD (Zone à défendre) qui se multiplient en cas de projet sur une friche agricole. « C'est compliqué, mais nous allons vous accompagner au maximum avec l'Etat. Il faut mettre à contribution les promoteurs, aménageurs, qui doivent prendre leur rôle dans la densification de l'activité », appelle le sous-préfet. Dans le cadre de la reconversion des friches industrielles laissées à l'abandon, il rappelle que trois projets en Vaucluse ont été retenus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !